

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET : GYMNASTIQUE SPORTIVE

Compétences attendues de niveau 2		Principes d'élaboration de l'épreuve		
Dans le respect des règles de sécurité, concevoir et présenter un enchaînement maîtrisé d'éléments gymniques combinant les actions de « voler, tourner, se renverser » ; Juger les prestations à partir d'un code construit.		L'élève conçoit un enchaînement formalisé sur une fiche et le présente devant un jury qui effectue un jugement en fonction d'un code établi. Le nombre d'éléments et les types d'actions sont précisés en relation avec la définition de la compétence attendue. La cotation des éléments s'appuie sur un code construit au cours des cycles d'apprentissages (4 niveaux A, B, C, D). Chaque élève dispose de deux essais. La seconde prestation prend en compte les observations des juges.		
Points	Éléments à évaluer Indicateurs de compétence	0	Degrés d'acquisition du niveau 2 de compétence	
			20	
8	Qualité de l'enchaînement : conception et présentation <i>Cotation : l'enchaînement se verra appliquer un coefficient correspondant au niveau de difficulté le plus fréquemment observé : D : 0,7 / C : 0,8 / B : 0,9 / A : 1</i>	L'enchaînement est minimal La composition est peu variée, répétitive, aux éléments juxtaposés, sans éléments de liaison. Un certain nombre de ruptures et d'hésitations. 0 - 4	L'enchaînement est construit La composition est complète. Les éléments sont choisis et organisés. Ils s'enchaînent globalement. 4,5 - 6	L'enchaînement est riche et original La composition est précise. Les éléments (gymniques et de liaison) s'enchaînent avec pertinence. 6,5 - 8
8	Qualité d'exécution	Le gymnaste exécute La maîtrise partielle de certains éléments ne permet pas l'anticipation de l'élément suivant. 0 - 4	Le gymnaste maîtrise Le rythme sert la réalisation. Les appuis et les prises d'élan plus précis et plus assurés favorisent la combinaison et la continuité des actions. La sécurité est intégrée à la motricité. 4,5 - 6	Le gymnaste anticipe L'amplitude s'ajoute au rythme . Les appuis efficaces et prises d'élan maîtrisées sont au service du spectaculaire et de l'esthétique. 6,5 - 8
4	Efficacité dans le rôle de juge	Le jugement est partiel Le jugement est imprécis. L'argumentaire peu exploitable. 0 - 1,5	Le jugement est argumenté Le jugement s'effectue sur les points essentiels de la prestation. L'argumentaire est recevable et sert la seconde prestation. 2 - 3	Le jugement est pertinent Le jugement identifie des indicateurs différenciés et variés. L'argumentaire sert l'efficacité des prestations. 3,5 - 4
Exemples d'items du socle commun liés à cette activité		Exemples d'indicateurs permettant de renseigner ces items		
Compétence 1 : Adapter sa prise de parole à la situation de communication		L'élève communique de manière adaptée lors des temps de création et de jugement.		
Compétence 5 : Etre sensible aux enjeux esthétiques et humains d'une œuvre artistique Compétence 6 : Comprendre l'importance du respect mutuel et accepter toutes les différences		L'élève respecte et apprécie toute prestation.		
Compétence 7 : S'intégrer et coopérer dans un projet collectif Assumer des rôles, prendre des initiatives et des décisions		L'élève s'implique au sein du groupe dans les trois rôles.		